

22 oct 2010 -13:09

Appartient à [Conseil des ministres du 22 octobre 2010](#)

Gestion civile des crises

Financement des missions de gestion civile des crises

Financement des missions de gestion civile des crises

Le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui règle la couverture budgétaire des missions de gestion civile des crises. Le projet, proposé par le ministre des Affaires étrangères Steven Vanackere, vise à prélever un montant du crédit provisionnel pour 2010 pour l'engagement et la liquidation des dépenses encourues par la gestion civile des crises. Le Conseil des ministres avait approuvé, le 12 février 2010, le planning indicatif des missions de gestion civile des crises.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe